De: guillaume.matton@SécureTime.com, General Manager, SecureTime

À: Jean.Lemoine@Innovtech.com, Security Manager, Innovtech

Cc: Denis.Bennoit@SecureTime.com, CEO, SecureTime

Date: 23 avril 2025

Objet: Faille de sécurité non renseigné dans le rapport Pièce jointe : « Rapport_corrigé_du_20_avril_2025.pdf »

Chère madame Jean Lemoine,

En relisant le rapport transmis le 20 avril, il semblerait que nous n'ayons effectivement pas renseigner cette faille de sécurité majeure dans votre projet "CyberSécur". Cette erreur est pourtant tellement grave qu'il est difficile d'accepter une telle erreur.

Après avoir passer un peu de temps à interroger toute l'équipe, il semblerait que cette erreur était aussi dans un autre projet sur lequel notre équipe à travailler il y a peu. Ainsi, dans le rapport, cette erreur fut ignorer pensant qu'elle n'était que sur l'autre projet qui avait déjà était corrigé entre deux par l'autre entreprise. Je vous pris de bien vouloir donc pardonner cette erreur humaine qui ne se répétera plus. En pièce jointe est donc le rapport corrigé afin de prendre en compte les erreurs du dernier.

Merci de votre compréhension. Guillaume Matton General Manager SecureTime 07 92 48 30 97